

92/68-70

wechsel.

Original, in franz. Sprache, mit Siegel.
AH 92, 184-185a - Blatt 184^v, 185 und 185a^r leer

69 / 70

1664 Juli 16., Sins

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. SEBASTIAN HEINRICH] STRICKER [AN DEN
ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN]

"Allant a Lucerne voir M. Le Capp.^{ne} [aux gardes Franz Ludwig] Pfyffer, qui partira dans deux jours pour france, pour de Là m'en retourner chez moy [nach Uri gemeint], M.^r [François] Mouslier [chargé de mission Frankreichs] m'a chargé de cette Despesche pour vous, laquelle J'avois dessein de vous envoyer par un exprés d'art [=Arth] si Je n'eusse rencontré Le present porteur qui m'a promis de vous La rendre en assurance, Et si Je n'avois dessein de m'en retourner a Baden [wo eben die am 6. Juli 1664 begonnene Jahrrechnung stattfand, auf der wir aber weder Uri durch Stricker noch Stadt und Amt Zug durch Zurlauben vertreten finden]¹ dans deux ou trois jours et me donner L'honneur de vous veoir en passant chez vous, Je serois allé de Lucerne a Zug.

Vous apprendrez par La cy jointte comme Les affaires se sont passées a Baden touchant les affaires de La france, et comme Les Marchands [suisse, die im Handel mit Frankreich um ihre Privilegien bangten]² avec L'assistance et secretes menées de quelques uns ont pù faire joindre Leur affaire a celle du general des Cantons non pour L'amour de cellecy tant, sans doute, que pour faire appuyer et rendre bonne L'autre, car Je m'imagine que vous m'advoüerez que si Mess.^{rs} Les Marchands avoient Leur satisfaction touchant Leurs Jnterestz Jlz ne se soucieroient guères des nostres [- Ausstände an Pensionen und Sold -]³, ce n'est certainement pas que ... [moi, qui pense ainsi]

Je ne souhaitterois fort et y contribuerois mesmes de bon coeur, si J'en estois Capable, que ces Mess.^{rs} eussent toutes Leurs satisfactions, mais Je vois avec regret que cette affaire causera un prejudice notable aux nostres, car sur ce que Mess.^{rs} nos Deputes ont resolu d'envoyer Leur response, sur ce que M. Mouslier Leur a apporté et proposé de La part du Roy [Ludwig XIV.], par Le Courier que les Marchands veulent envoyer en Court a Leurs Despens en cas qu'Jlz n'ayent pas une response favorable de M. [Charles] Colbert [königlicher] Jntendant ...

[de Justice, Police et Finances] en Alsace auquel Jlz ont escrit en Luy envoyant La Lettre de Cachet que M. Mouslier Leur a apportée pour Luy, touchant Leurs Jnterestz ... Mouslier a déclaré qu'il ne pouvoit distribuer La pension iusques a Nouvel ordre, puisqu'on ne Luy donnoit pas La response sur ce qu'il avoit proposé de La part du Roy, en sorte que cela sera cause que nous ne toucherons nos pensions, Lesquelles sans cet accident nous aurions eües dans huit jours au plus tard, que peut estre dans la fin du mois d'aoust, ce retardement nous sera d'autant plus prejudiciable que si nous eussions pü les toucher presentem.^t Je tiens pour certain que nous en eussions eu encores une dans Le mois d'octobre mais devant que ce Courri[e]r aura eu audience a la Cour et ... [qu'il] aura esté renvoyé a M. Mouslier comme Jl arrivera sans doute, Jl se passera bien du temps, et voila ce qu'on demandera peut estre a la Cour que de couler Le temps; Je ne scais si vous scavez Comme les choses se gouvernent maintenant a la Cour, M.^r [Jean-Baptiste de] **Colbert** [Contrôleur général des finances] est un homme si net et qui observe tant d'ordre et de regularité dans ses affaires et dans sa Conduite qu'il faut croire qu'il n'a pas choisy M. Mouslier pour cet employ [als chargé de mission] sans L'en scavoit capable et sans avoir L'envie de Le maintenir, Je vous en pourrois bien dire quelque chose ladessus mais Je ne Le feray pas au papier, Je vous diray seulement en attendant que j'aye L'honneur de vous voir, que M. Mouslier a beaucoup d'estime pour vous, et se tient assuré et tres persuadé de vostre Zéle au service du Roy, vous le verrez par experience, et scaurez aussy avec Le temps qu'il est en meilleure posture a la Cour que vous ne vous imagin[e]z peut estre pas, et qu'il pourra fort servir ses amys et Ceux qu'il pourra rapporter a sa Majesté estre affectionné[s] a son service deçà, a quoy Le Roy commence a prendre garde plus que parcydevant, c'est pourquoy si vous pouvez Le servir en quelque chose, Je crois que vous ne vous en repentirez pas; si L'on pouvoit faire en sorte que de faire resoudre dans nos Cantons [im spez. sicher Uri und Zug gemeint] ./.. mais ie ne crois pas que cela se puisse ./.. d'envoyer un ordre a nos Deputez [- von Uri waren dies Karl Anton I. **Püntener** und **Andreas Planzer**, von Stadt und Amt Zug **Karl Brandenburg**, **Jakob Andermatt** und **Hans Jakob Hasler** -] au retour de frauenfeld [- wegen des Wigoltingerhandels war die ordentliche Jahrrechnung von Baden durch eine Konferenz der VII im Thurgau reg. Orte - VIII ausg. BE, die am 17. Juli 1664 in Frauenfeld begann, unterbrochen worden -] ⁴ de bien assister Les Marchands et Leur donner telles Lettres de recommandation a la Cour qu'ilz demanderoient; mais quant a la response qu'il faut faire au Roy sur les choses que M. Mouslier a proposées, de La remettre a Luy seul comme estant une chose annexe a sa Commission, et non pas la remettre et La Confi[e]r a un Courri[e]r que

92/70-71

Les Marchands envoient a Leurs Despens, et qui est encores plus choquant a la Cour que si ... [les] Cantons avoient envoyé un Courrier de Leur part et a Leur Despens; Je vous prie de faire reflection ladessus et me croyre ...

J'ay des Despeches pareilles aux vostres aussy p.^r ... le Paneret [von Schwyz, Wolfgang Dietrich Theodor] Reding et pour ... [den Luzerner Ratsherrn Rudolf] Mör [=Mohr], Je crois que J'auray L'honneur de vous voir Lundy [den 21. Juli] en passant, pardonnez a ma ...⁵ et a ma meschante Esriture".

1) s. EA VI 1, 625 (Nr. 404)

2) s. ebenda 626 e

3) s. etwa AH 39/69 und 40/150

4) s. EA VI 1, 631 (Nr. 405)

5) Text - vermutlich 1 Wort - zerstört.

Original - AH 92, 186-187 - Blatt 187^v leer

70 s. 69

71

[v. 1663]

A

AUSZUG AUS DEM JAHRZEITENBUCH [DER KIRCHE ST. MICHAEL IN ZUG,
AUSGEFERTIGT DURCH BEAT II. ZURLAUBEN]

"Jahrzytbuoch Jm Martio

Frauw Anna von Hünenberg, H. Heinrichs [I.] von Hünenberg Ritters
Ehewirtin stiftet ein Mütt Kernen: uff einem guot zuo ynwyll [=Inwil],
des Ulin Bremers gsyn etc.¹

Jm Augsten

Welti Bengg [von Zug] und Anna Bruhin, so syn Ehewirtin, Heini Bengg
und Veronica Knodlin etc.²

Alles ein Alte glychförmige schrift von einer Handt [nach 1454], undt
ist daz Jahrzytbuoch Vast umb das ...³ Jahr uffgericht."

1) s. Gruber/Jahrzeitbücher I 92, Nr. 290 2) s. ebenda III 170, Nr. 901

3) Platz für die Jahrzahl ausgespart.

AH 92, 192^v (aufgeklebt)

116
116